



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



21095671

Déposé / Reçu le

02 AOUT 2021

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0402 094 593

Nom

(en entier) : Entreprises De Peintures Erca

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège :

Objet de l'acte : Transfert du siège social

Extrait du procès-verbal du conseil de gérance du 08/07/2021

Conformément aux statuts, par décision du gérant, le siège social précédemment établi à 1090 - JETTE, rue Edouard Faes, 63 Bte 1, est transféré, à dater de ce jour, à l'adresse suivante :

Rue du piraumont 43 à 1495 SART-DAMES-AVELINES

La gérance confère tous pouvoirs à la SRL Kreanove, avenue de Kersbeek, 308 valablement représentée par un de ses administrateurs/collaborateurs, chacun agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de la société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des Guichets des Entreprises.

Serge Solau
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/08/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).